



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Tracov : enquête sur le vécu du travail et du chômage pendant la crise sanitaire

Publié le 12 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La crise sanitaire et les mesures qui en découlent ont entraîné des modifications inédites dans l'activité économique, l'emploi et l'organisation du travail. L'enquête Tracov a pour objectif de décrire les conséquences concrètes de cette crise sur les conditions de travail des actifs et le vécu des personnes sans emploi, afin d'éclairer les politiques publiques. Elle se déroule du 25 janvier au 7 mars 2021 sur tout le territoire métropolitain. *Service-Public.fr* vous explique.

Les objectifs

Mise en place par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, l'enquête [Tracov](https://www.tracov.fr/) interroge des personnes âgées de 20 à 62 ans en 2020 occupant actuellement un emploi ou ayant occupé un emploi pendant la crise sanitaire et l'ayant quitté ou perdu depuis. Elle a pour objectif de décrire :

- les conséquences des changements sur les conditions de travail : télétravail et usage des outils numériques, rythmes de travail, insécurité économique, exigences émotionnelles, (ré)organisation des collectifs de travail, coopération, conflits éthiques, articulation vie privée/vie professionnelle, etc. ;
- les conséquences des changements sur l'état de santé, la prévention sur le lieu de travail, la perception du risque sanitaire en lien avec le travail ;
- le vécu et la santé des personnes ayant occupé un emploi pendant la crise sanitaire et l'ayant quitté ou perdu avant l'enquête.

Cette enquête nationale, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général par le [Conseil national de l'information statistique \(CNIS\)](https://www.cnis.fr/).

A noter : La collecte des informations est réalisée par l'institut de sondage Ipsos pour le compte de la Dares. Les données recueillies seront rendues anonymes et serviront exclusivement à des analyses statistiques.

Le déroulement de l'enquête

50 000 personnes ont été sélectionnées aléatoirement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) afin d'obtenir des résultats représentatifs de la population française. Toutes les situations sont représentées : salariés ou indépendants, secteur public ou privé, contrats courts ou longs, en emploi ou sans.

Les personnes sont contactées par la société Ipsos entre le 25 janvier et le 7 mars 2021 :

- par courrier : il faut alors remplir le questionnaire papier et le retourner dans l'enveloppe T jointe déjà affranchie. Il est aussi possible de répondre sur Internet en reprenant le lien indiqué dans le courrier ;
- par téléphone : l'appel provient d'un des numéros : 01 71 25 12 61 et 06 69 08 93 04 ;
- par courriel : il suffit de cliquer sur le lien proposé.

A savoir : Afin que l'échantillon soit représentatif, il est très important que chaque personne sélectionnée réponde : sa participation est primordiale pour la validité scientifique de l'étude.

Et aussi

- Droit à la déconnexion : ce qui est prévu, ce qui ne l'est pas (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14652>)

Pour en savoir plus

- Le vécu du travail et du chômage pendant la crise sanitaire liée au Covid 19 (Tracov) (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/enquete/le-vecu-du-travail-et-du-chomage-pendant-la-crise-sanitaire-liee-au-covid-19-tracov>)
Ministère chargé du travail
- Questions/Réponses (<https://www.tracov.fr/en-savoir-plus/>)
Ministère chargé du travail
- Le marché du travail pendant la crise sanitaire (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dossier/le-marche-du-travail-pendant-la-crise-sanitaire>)
Ministère chargé du travail

Nos engagements

- Engagements et qualité

- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0